

Compte-rendu du conseil d'école élémentaire du Bourg du 10/11/2015

Listes des présents:

- **Équipe enseignante** : Mmes, Caretta, Niarfeix, Cayrol, Fontimpe, Vermot-Desroches, Hernandez et Descout. Ms Paso, Baruch, Vittorelli
- **Périscolaire** : Mr Pierre-Yves Bernard, Directeur du périscolaire
- Parents d'élèves PEEP : Mmes Marjolet, Courtois, Migeon, Monnot, Laverlochere et Mr Poiraud.
- Parents d'élèves FCPE : Mmes Cartier, Bory, Bowe, Martin, Mr Jeanjean
- **Mairie** : Mme BARBIER Adjointe à l'éducation, Mme Morel Directrice des services éducation
- **DDEN** : M Dubois

Points abordés à l'ordre du jour

- Présentation du nouveau conseil d'école.
- Règlement de l'école

Approbation du règlement intérieur après les modifications suivantes :

- Section « Discipline générale » : suppression dans le deuxième point de la phrase « un état de propreté » qui est une redite de la section Hygiène. Reformulation du quatrième point : « La tenue doit être décente, pratique et adaptée à la vie scolaire d'une école élémentaire »

-Section « Horaires » : à la suite des horaires de l'étude, ajout « en cas de retard, prévenir impérativement le directeur de l'école ou à défaut un enseignant. Au 2ème cas de retard, un courrier sera envoyé aux parents et à la Mairie. Au troisième cas de retard, et conformément à la loi, l'enfant sera remis à la Gendarmerie de Francheville. »

-Nouvelle formulation sur la loi de laïcité à l'école qui « ne s'applique pas aux parents » en « remplacement ne concerne pas les parents »

-Il est rappelé la réglementation à école élémentaire : à 16h30 et à 17h45, la loi impose que les enfants qui ne sont inscrits ni à l'étude ni au CLSH soient laissés à l'extérieur de l'école même si les parents ne sont pas là pour les récupérer.

-Ce règlement sera à signer par les parents et les enfants.

- Les effectifs.

-284 élèves, 14 enseignants.

- Point sur les travaux estivaux et en cours.

-Travaux effectués cet été : nettoyage du porche du restaurant scolaire, agrandissement de la plonge du restaurant scolaire, réparations/remplacement de moteurs de stores cassés dans les classes, aménagement de la voirie devant l'école avec pose de poteaux et bacs de fleurs, installation de bancs en maternelle (mais toujours en attente des bancs en élémentaire). Installation d'un nouveau photocopieur. Le TBI de Mme Vermot-Desroches mis en place mais toujours en attente d'ordinateur donc ne fonctionne pas : le fournisseur fera prochainement la formation avant les prochaines vacances (prévoir à chaque fois des rideaux occultants).

-Alarme incendie : la commission sécurité a signalé qu'il n'y avait pas de report de l'alarme d'un bâtiment à l'autre. Cela va être corrigé.

-Travaux planifiés : mallette informatique au budget 2016 (probablement dispo rentrée 2016) pour palier les ordinateurs obsolètes : 12 à 13k€ pour une quinzaine de mini-ordinateurs (type tablette avec clavier détachable). À terme cela remplacera la salle informatique. L'école souhaiterait avoir la même interface informatique sur tous les ordinateurs pour faciliter le travail des enfants (idée d'un cahier des charges réalisé par les enseignants pour définir leurs besoins). Il manque 3 TBI, ils ne pourront pas tous être installés sur cette période budgétaire (1 voir 2 maximum).

- Cantine : Effectifs ; fonctionnement et impact sur les tarifs, encadrement.

-200 à 210 enfants par jour, sauf les jeudis 170. En progression par rapport à l'année dernière.

-Pas de changement prévu dans le fonctionnement de la cantine pour la rentrée de septembre 2016.

-Problème de comportement des élèves pendant la cantine. Certains élèves de CM2 insultaient le personnel encadrant. Mr Baruch et Mr Vittorelli ont repris les élèves et des réunions dans les deux classes ont été effectués en lien avec le personnel du périscolaire qui encadre aussi le midi.

-Rappel de la procédure en cas de problème important : 1^{er} puis second courrier aux parents + copie marie, accueil des parents en marie et si besoin exclusion de la cantine. L'idée de pouvoir associer les enfants à la rédaction d'un règlement intérieur de la cantine pourrait être envisagé. Les numéros de portables des 3 gestionnaires de cantines sont sur le site Internet de la Mairie si les parents souhaitent les contacter.

- Activités périscolaires : problème à l'inscription, à la mise en place ; le livret périscolaire : utilité ?

-Le directeur du périscolaire indique que des soucis lors des inscriptions ont pris beaucoup de temps à se résoudre à la rentrée (la date butoir d'inscription était au 4 juillet et un certain nombre de dossiers sont arrivés après cette date ce qui a perturbé le début du périscolaire). À cela se rajoute une nouvelle équipe d'animateurs qui n'a pas pu être accompagnée correctement au début à cause des problèmes d'inscription. Cependant par la suite les activités se sont bien mises en place. Cependant ces difficultés ont retardé le travail de l'équipe d'animation sur le projet pédagogique du périscolaire.

-À la fin de chaque cycle TAP : évaluation du ressenti des enfants, choix de la nouvelle activité, remplissage du carnet périscolaire. Mais pour la clôture du 1^{er} cycle d'activité tout n'a pas pu être fait en particulier le carnet périscolaire + choix d'activité pour quelques enfants. Cela sera fait pour les prochaines vacances. Les livrets périscolaires devront être apportés par les enfants pour être complétés.

-L'idée d'un stand initié par le directeur du périscolaire le midi fut une bonne idée pour collecter le choix des enfants (être avec ses copains pour une activité). Cette initiative sera probablement reproduite.

-Le livret périscolaire a été fait suite au sondage de la Mairie auprès des parents. Ils vont être récupérés par les animateurs pour qu'ils puissent faire le bilan du cycle 1 et 2 et pendant les prochaines vacances scolaires les parents pourront le consulter. Le directeur du périscolaire va remettre un panneau d'affichage (activités + lieux) pour que les parents puissent savoir ce que font les enfants et où ils sont (en plus du livret scolaire).

-Les inscriptions au périscolaire sont à l'année ou par cycle et tout cycle débuté sera facturé.

-Il est important que les parents fassent remonter au périscolaire si l'enfant rencontre des difficultés à l'école ou dans son environnement familial (enfant hyperactif, etc.).

-PAI : bien penser à la mise à jour du PAI chaque année pour que l'école et le périscolaire en soient informés.

- Sécurité : enfants seuls sur la place à 16h30 et 17h45.

-Voir point sur le règlement intérieur.

- Point sur le RASED, les EVS, les aides personnalisées

-12 signalements du CP au CM2. Une EVS en CM1 dans la classe de Mme Niarfeix pour 20h

-Aides personnalisées sur le temps de midi ou le soir à 16h30 : méthodologie, apprentissages purs, projet de classe, etc. L'accord des parents est demandé au préalable.

- Budget alloué par la mairie et par la coopérative scolaire au x projets des classes.

-Subventions de la mairie : 300 € pour les frais de fonctionnement OCDE, 500€ pour les projets de classe, 3800 € pour les classes découvertes.

-Gains supplémentaires : 1100 € via les photos de classe et 1500 € via la fête de l'école.

-Achat du congélateur de Mr Guitard pour 80€, achat de 200€ de petits matériels pédagogiques (friandises et médailles), participation repas CM2 lors des visites collègues, 600 € de cotisation OCDE. Aide familles classes découvertes, familles en difficultés, frais parents accompagnateurs.

-Il est suggéré des achats de ticket TCL au tarif de groupe ou ticket pass scolaire 1,80 € usage illimité pour un jour. Mr Baruch indique le prix de la location des autocars Planche : 179 € la demi-journée pour le transport de 2 classes

- Bilan de la fête de l'école.

-1500 € récupéré lors de la fête de l'école.

- Projet de création d'une amicale, association regroupant enseignants et parents

- Présentation du projet de création d'une amicale avec les parents et enseignants volontaires indépendamment des fédérations de parents d'élèves et avec les enseignants qui le pourront. Un mot va être adressé aux parents via le carnet de correspondance pour informer les parents. Une réunion sera ensuite organisée.